

Résidus de pesticides: la France mal classée?

Dans l'Union européenne, la France, derrière Chypre et la Grèce, arrive en troisième position pour les dépassements de limite maximale de résidus de pesticides, révèle le rapport annuel de l'autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) publié mercredi 26 juin, portant sur les données 2017.

Chaque année, l'Efsa publie un rapport sur la présence de résidus de pesticides dans les denrées alimentaires, qu'elles soient originaires de l'UE (incluant la Norvège et l'Islande) ou de pays tiers. Le bilan 2017 révèle des chiffres très similaires à ceux des années précédentes: sur les 84.627 produits testés dans l'UE cette année-là, 54,1% ne présentent pas un niveau mesurable de résidus de pesticides (parmi un total de 801 substances testées), et 41,8% se situent en-dessous du seuil légal, à savoir la limite maximale de résidus (LMR).

Seule évolution notable, 4,1% des produits testés se situaient au-dessus des LMR pour au moins un des pesticides testés, contre 3,8% en 2016, soit 0,3% de plus. Comment expliquer cette hausse? Par un plus grand nombre d'échantillons testés de manière ciblée, suite à une suspicion, explique l'Efsa. Il serait dès lors hâtif de tirer des conclusions de comparaisons pays par pays, les programmes de surveillance étant différents de l'un à l'autre, le rapport révèle toutefois quelques faits saillants.

CHYPRE, GRÈCE ET FRANCE SUR LE PODIUM UE

Notamment la mauvaise place de la France, dont 4,1% des produits testés (par l'un ou l'autre des pays de l'UE) dépassent au moins une LMR. Seules Chypre (5,7%) et la Grèce (4,4%) font pire. Quant aux pays tiers, les dépassements de LMR touchent 7,6% des produits, parfois plus de 10% dans le cas de plusieurs pays, dont la Chine et l'Inde.

La France présente un autre mauvais chiffre. Sur les 30 pays analysés (UE, Norvège, Islande), elle n'arrive que 25ème en termes de tests effectués: 12,3 échantillons testés pour 100.000 habitants, contre une moyenne européenne de 17,1 pour 100.000 habitants. Elle





est aussi l'une des trois, avec la Lituanie et l'Islande, à n'avoir fourni à l'Efsa aucune donnée sur les produits alimentaires pour bébé.

Rapport complet : <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2019.5743>

Lien article :

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/residus-de-pesticides-la-france-mal-classee,98257>

